

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3521 - VENDREDI 28 JUIN 2019

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La coalition Lamuka dans la rue le 30 juin



Des leaders de Lamuka lisant une déclaration politique

La plate-forme politique a déjà saisi l'autorité urbaine de Kinshasa par une lettre d'information adressée au gouverneur Gentiny Ngabila. Motivant son action, la coalition Lamuka explique que cette manifestation pa-

cifique est organisée dans le but d'exiger le respect de la volonté du peuple congolais exprimée lors des élections du 30 décembre 2018. La marche prévue pour le 30 juin, à partir de 10 h, partira des vingt-quatre com-

munes de la capitale congolaise, avec comme point de chute la place Échangeur, à Limete, autour du monument du héros national Patrice-Émery Lumumba.

Page 2

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les Congolais contraints à la méditation



Les Kininois obligés de célébrer la fête de l'indépendance dans la méditation

Il n'y aura ni fête ni défilé militaire, le 30 juin, pour commémorer les 59 ans de l'accession de la RDC à la souveraineté nationale et internationale. Le gouvernement congolais n'a pas prévu de cérémonie officielle, à l'occasion de ce cinquante-neuvième anniversaire.

Selon le ministre intérimaire chargé de l'Intérieur cité dans les médias, les Congolais vont passer cette journée dans la méditation. « Les autorités ont décidé que la fête soit plutôt organisée en 2020 pour le 60e anniversaire », a expliqué Basile Olongo, ajoutant que les gens vont rester chez eux car ce sera une journée commémorative à placer sous le signe de la méditation. [Page 3](#)

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Valérie Kabeya : « Je souhaite mettre mon expertise au service de la RDC »



Valérie Kabeya

Valérie Kabeya est la directrice marketing chez Comcast, groupe de médias, premier câble-opérateur aux États-Unis et deuxième entreprise de radiodiffusion et de télévision par câble au monde en termes de revenus. Elle y est en charge de l'innovation des technologies de l'information et de la communication ainsi que de la stratégie sur tout le territoire américain. Valérie Kabeya, qui est aux États-Unis depuis 1998 et réside actuellement dans la ville de Philadelphie, souhaite mettre son expertise au service de son pays d'origine en matière d'innovation dans les technologies de la communication. [Page 4-5](#)

CAN/EGYPTE 2019

La RDC au bord d'une élimination prématurée



Mohamed Salah était la bête noire de la défense congolaise

Les Léopards n'ont pas fait de miracle, le 26 juin, au Cairo stadium de la capitale égyptienne, face aux Pharaons d'Égypte, en match couperet de la deuxième journée du groupe A. Les fauves congolais se sont inclinés face aux joueurs du pays hôte par zéro but à deux, hypothéquant leurs chances de qualification.

En cas de victoire lors de sa dernière sortie face au Zimbabwe, le 30 juin, la RDC qui vise la troisième place totalisera trois points, quoique l'espoir de faire partie des quatre meilleurs troisièmes des six groupes de la compétition censés accéder au deuxième tour s'avère très mince. [Page 6](#)

ÉDITORIAL

La Libye et l'UA

La visite à Brazzaville, le 26 juin, du chef du gouvernement d'union nationale de Libye, Fayez el-Sarraj, replace-t-elle l'Union africaine (UA) au cœur du dossier libyen ? En charge de celui-ci pour le compte de l'organisation continentale, le chef de l'Etat congolais n'a pas ménagé ses efforts au long des dernières années pour espérer une sortie de crise dans les meilleurs délais.

En l'occurrence, le président Denis Sassou N'Guesso a reçu en diverses occasions, hors du pays comme dans la capitale congolaise, les principaux acteurs de ce conflit. De Fayez el-Sarraj au maréchal Khalifa Haftar, chef de l'armée nationale œuvrant dans l'est du pays, en passant par les chefs de tribus, le ballet diplomatique déployé par Brazzaville n'avait d'égal que la volonté du président du comité de haut niveau de l'UA à honorer ses engagements vis-à-vis de la communauté africaine et internationale.

Il est clair, en raison de son ampleur, mais surtout des interférences multiples, que le conflit libyen ne peut être réglé que dans un contexte de retour à la confiance dans chacune de ses composantes. Cela signifie à-peu-près qu'il faut une bonne dose d'humilité et un grand cœur de la part des belligérants intérieurs, à savoir le gouvernement installé dans la capitale Tripoli et les forces qui tiennent l'est du pays avec Benghazi comme ville d'ancrage.

Au regard de la situation sur le terrain, la question que l'on peut se poser est celle de savoir si les Libyens qui se tirent à nouveau dessus depuis le 4 avril dernier ont la liberté de leurs choix. A peine les affrontements pour le contrôle de la capitale avaient-ils commencé que les sources informées dessinaient sur le coup la carte des puissances extérieures engagées de diverses manières dans cette guerre en faveur de l'un ou l'autre camp.

N'est-ce pas contre cette prise en otage déguisée de leur pays que les Libyens devraient avant tout se libérer ? N'est-ce pas en le faisant qu'ils pourraient aider l'UA à les accompagner réellement sur la voie de la réconciliation nationale ? Si tel n'est pas le cas, la révolution de 2011 désormais muée en guerre civile privera encore pour longtemps ce pays tranquille que fut malgré tout la Libye de sa capacité à assurer l'avenir de son peuple.

Les Dépêches de Brazzaville

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La coalition Lamuka dans la rue le 30 juin

La plate-forme politique a déjà saisi l'autorité urbaine de Kinshasa par une lettre d'information adressée au gouverneur Gentiny Ngobila. Elle entend réclamer, à travers son action voulue pacifique, le « respect de la volonté du peuple ».



Des leaders de Lamuka lisant une déclaration politique

La marche prévue pour le 30 juin, à partir de 10 h, partira des vingt-quatre communes de la capitale congolaise, avec comme point de chute la place Échangeur, à Limete, autour du monument du héros national Patrice-Emery Lumumba. Motivant son action, la coalition Lamuka explique que cette manifestation est organisée dans le but d'exiger le respect de la volonté du peuple congolais et aura lieu dans plusieurs villes du pays où les coordonnateurs de cette plate-forme devraient saisir les autorités établies.

Dénoncer les antivaleurs qui minent le pays

Le message co-signé, le 25 juin, par les cinq leaders de Lamuka, notamment Jean-Pierre Bemba, Martin Fayulu, Freddy Matungulu, Adolphe Muzito et Moïse Katumbi, appelle le peuple congolais à manifester. « Il est un moment de l'histoire où le peuple doit s'assumer pour conquérir sa liberté, sa dignité et sa souveraineté », ont écrit ces leaders.

Dans le cadre de cet éveil de conscience, ils ont rappelé au peuple congolais que la misère dans laquelle il vit, la faiblesse des institutions, la perte de leur dignité, le salaire de misère que l'Etat donne à ses fonctionnaires et à tous ceux qui émergent à son budget, le délabrement de

toutes les infrastructures ainsi que l'existence de la justice que pour les nantis et un petit groupe de privilégiés, sont des conséquences de la corruption instaurée dans le pays. « Ainsi, pour protester contre les antivaleurs et le fait que les véritables élus sont remplacés en majorité par ceux qui ne le sont pas, nous, leaders de Lamuka, appelons à une marche pacifique, ce dimanche 30 juin 2019, en vue du respect de la volonté du peuple », ont lancé les cosignataires de cet appel.

L'annonce de cette marche, rappelons-le, avait déjà été faite par Martin Fayulu, en mai dernier, lorsque la Cour constitutionnelle avait invalidé des députés nationaux de l'opposition dont ceux de la coalition Lamuka. Elle sera la première manifestation organisée par cette coalition dans la capitale congolaise au cours de laquelle l'un des leaders, Jean-Pierre Bemba, pourrait prendre part, après le meeting tenu à la place Sainte-Thérèse, le 23 juin, à l'occasion de son retour au pays. De son côté, la population attend que, lors de cette manifestation, un message clair lui soit adressé par rapport à toutes ces antivaleurs décrites et la vérité des urnes, qui est le cheval de bataille de cette coalition.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauvakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les Congolais contraints à la méditation

Il n'y aura ni fête ni défilé militaire, le 30 juin, pour commémorer les 59 ans de l'accession de la République démocratique du Congo (RDC) à la souveraineté nationale et internationale.



Les Kinois obligés de célébrer la fête de l'indépendance dans la méditation

Le gouvernement congolais n'a pas prévu de cérémonie officielle, le 30 juin, à l'occasion des 59 ans de l'indépendance du pays.

Selon le ministre par intérim en charge de l'Intérieur cité dans les médias, les Congolais vont passer cette journée dans la méditation. « Les autorités ont décidé que la fête soit plutôt organisée en 2020 pour le 60e anniversaire, le 30 juin

2019 se passera dans la méditation », a expliqué Basile Olongo, ajoutant: «... les gens resteront chez eux. Ce sera une journée sous le signe de la méditation ». Cependant, a précisé le ministre, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, prononcera à cette occasion un « discours à la nation » qui sera retransmis par la Radiotélévision nationale. Confirmant cette information, Basile Olongo a assuré que la décision

n'avait pas été prise pour des raisons budgétaires.

Notons que depuis trois ans, la RDC n'organise plus les défilés militaires et des forces vives de la nation qui constituaient les temps forts de cette journée de commémoration de l'indépendance nationale. En 2018, par exemple, le report du défilé du 30 juin avait été motivé par des raisons d'ordre sécuritaire et politique.

Les autres années précédentes, la manifestation officielle avait été organisée en provinces.

Le 30 juin de cette année étant un dimanche, le 29 juin est déclaré, selon un communiqué du ministre en charge du Travail, Memas Matuku, chômé et payé sur toute l'étendue du pays.

Lucien Dianzenza

PROJET INGA

La BAD accusée d'ignorer les besoins de la population congolaise

Il est reproché à l'institution financière de promouvoir un projet qui aura un impact sérieux sur l'environnement et le social des communautés locales affectées, notamment l'accès à la terre, à la nourriture, à l'eau potable, à la forêt.

Une coalition d'organisations de la société civile congolaise et de communautés locales affectées par les barrages d'Inga sollicite du gouvernement congolais et des investisseurs étrangers, incluant la Banque africaine de développement (BAD), de prendre en compte les revendications des communautés locales et de la population congolaise, en ce qui concerne le développement du projet Inga III. Cette coalition rappelle, en effet, que lors de sa visite en République démocratique du Congo (RDC) du 17 au 20 juin, le président de la BAD, Adesina Akinwumi, avait rejeté toutes les sollicitations de la société civile congolaise et les communautés locales d'Inga visant à le rencontrer. Elle déplore cette attitude « qui frise manifestement un mépris délibéré de la politique des sauvegardes de la BAD, plus spécialement ses principes relatifs à la consultation et à l'implication de différentes parties prenantes dans un projet soutenu financièrement par elle ».

Pourtant, relève cette coalition dans un communiqué du week-end dernier, dans sa politique du secteur Energie, la BAD promet de s'assurer que les projets de centrales hydroélectriques prennent effectivement en compte les éventuels impacts sociaux et environnementaux et ce,

en conformité avec ses normes de protection environnementale et sociale; intègrent les incidences du changement climatique et s'appuient de façon adéquate sur les besoins de développement locaux et nationaux en eau et énergie, tout en accordant l'attention requise à l'impact sur la population en aval.

« Les risques sociaux et environnementaux élevés du projet Inga 3 sont évidents. Nous, communautés touchées par Inga 1 et 2, luttons depuis des décennies pour obtenir une juste compensation et continuons de subir les conséquences économiques et culturelles liées à la perte de nos terres », a expliqué un membre de la communauté d'Inga, Albert Tona, cité dans ce document, regrettant que beaucoup de ménages risquent d'être déplacés à nouveau par Inga III.

Reconsidérer le projet

La coalition fait également savoir que depuis son investiture, le 24 janvier dernier, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, ne cesse d'appeler à ses pairs et d'inviter différents partenaires à venir investir en RDC, en général, et dans le projet Inga III, en particulier. Pour ce regroupement, ces actions en direction de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la BAD seraient jusqu'à ce



Barrage Inga en RDC

jour menées sans aucune prise en compte effective des revendications des communautés locales d'Inga et de la population congolaise. Il s'agit notamment en ce qui concerne la consultation publique préalable; l'implémentation de bonnes études indépendantes d'impacts environnementaux et sociaux ainsi que l'amélioration de la communication sur le projet Inga III, à travers la mise en place d'un système qui puisse

permettre à tous les Congolais d'être informés en temps réel sur l'évolution du projet. Ces actions négligeraient aussi des demandes de la population sur la participation de la société civile en tant que partie prenante au projet et la consultation des communautés locales affectées; l'indemnisation des communautés impactées par l'établissement du site d'Inga et les barrages Inga I et II, etc.

Face à cette réalité, les organi-

sations signataires du document recommandent au gouvernement congolais de reconsidérer le développement du projet Inga III, en vue de prendre le temps de réfléchir sur les stratégies et bonnes pratiques à mettre en place en faveur du développement du secteur énergétique dans le pays et de l'augmentation du taux d'accès de la population à une énergie propre et durable.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Valérie Kabeya : « Je souhaite mettre m

Valérie Kabeya est la directrice marketing chez Comcast, groupe de médias, premier câblo-opérateur aux États-Unis et deuxième entreprise de radiodiffusion et de télévision par câble au monde en termes de revenus. Elle y est en charge de l'innovation des technologies de l'information et de la communication ainsi que de la stratégie sur tout le territoire américain. Aux États-Unis depuis 1998, elle réside actuellement dans la ville de Philadelphie et souhaite mettre son expertise au service de son pays d'origine en matière d'innovation dans les technologies de la communication.



Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel est votre parcours académique et professionnel ?

Valérie Kabeya (V.K.) : Je suis détentrice d'un diplôme en administration des affaires, obtenu à l'université jésuite « Regis University » à Denver, dans le Colorado. J'ai commencé ma carrière très tôt dans les médias, principalement chez des opérateurs de câble. J'ai débuté au sein de la chaîne de télévision Starz, qui était détenue par le groupe propriétaire du plus grand réseau satellitaire aux États-Unis. J'y ai évolué pendant quelques années en étant chargée de l'étude compétitive des marchés. Par la suite, j'ai rejoint IMDB, l'une des filiales de Liberty Media proposant du contenu de leurs pays d'origine à une audience composée d'étrangers expatriés aux États-Unis. C'est là que j'ai trouvé ma vocation, n'étant pas moi-même une Américaine de souche. J'ai ainsi pu faciliter l'intégration et le lancement de plusieurs chaînes de télévision dont TV5 Monde aux États-Unis. J'ai ainsi découvert l'opportunité que représentaient les chaînes étrangères aux États-Unis pour un public non américain.

Par la suite, j'ai été recrutée par Moneygram, qui était à la recherche d'un professionnel pour développer un marketing ciblant un marché composé de foyers d'origine africaine qui souhaitaient envoyer ou recevoir des fonds vers l'Afrique. Ce marché représente deux à trois millions de foyers aux États-Unis. Chez Moneygram, j'ai donc fait la promotion des services de transfert d'argent focalisés sur

le corridor africain. J'ai pu ainsi comprendre le système bancaire, le flux migratoire entre l'Afrique et les États-Unis, les différents mouvements d'argent, les habitudes de consommation de la population immigrante ou encore les événements socio-politiques qui influent sur les transferts d'argent.

Et, lors d'un déjeuner, on m'a informée que Dish Network, deuxième société américaine de diffusion de télévision par satellite, souhaitait lancer une offre pour cibler une audience africaine vivant aux



États-Unis et que ses responsables étaient intéressés par mon profil. J'ai ainsi poursuivi ma carrière chez Dish Network et ma mission a consisté à lancer son bouquet africain aux États-Unis. L'entreprise a été la première à lancer une offre africaine sur le marché, comprenant quatre chaînes africaines, dont Africa 24, TV Naija, Afrotainment Music, EBS, et Afrosports. C'est ainsi que j'ai étroitement travaillé avec les grandes chaînes africaines diffusées en Afrique et en Europe, mais qui étaient encore absentes aux États-Unis.

Chez Dish, j'ai été non seulement responsable du bouquet africain,

mais également du bouquet européen. Cela m'a permis de rencontrer de nombreux dirigeants de chaînes européennes.

Plus tard, lorsque Comcast a souhaité lancer des chaînes internationales, mon nom a été évoqué. J'ai donc été recrutée par cette entreprise et y évolue depuis quatre ans.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous a orientée vers des études de marketing ?

V.K. : L'approche scientifique et rigoureuse de ce domaine en Occident. Aux États-Unis, le marketing n'a rien à voir avec la vente. Il permet de connaître la psychologie du consommateur, les tendances et les habitudes de consommation. Il faut pouvoir savoir à quel niveau se situe une offre dans l'échelle de leurs besoins.

L.C.K. : En quoi consiste votre fonction de directrice prepaid marketing chez Comcast ?

V.K. : Comcast est la société leader en termes de technologie,

communication et d'innovation et le plus grand fournisseur de services internet aux États-Unis. Je gère une division qui lance de nouveaux produits et qui développe leur expansion sur le marché avec des objectifs et des contraintes, et qui fait usage d'un marketing assez agressif. Ma fonction consiste à fusionner les besoins des consommateurs et la rentabilité d'un produit. Je dois toujours veiller à garder un équilibre entre les besoins des clients et la rentabilité de l'entreprise. Je dois suivre les tendances afin de proposer des produits innovants aux clients et de garder notre position de leader sur le marché. Nous avons donc trans-

formé notre modèle économique en passant de l'abonnement, qui est le mode de consommation le plus utilisé, au non-abonnement. Mais cette offre ne correspond pas à tous les consommateurs. Mon travail consiste ainsi à identifier les consommateurs susceptibles d'adopter nos produits mais aussi connaître et anticiper leurs besoins.

L.C.K. : Vos motivations quotidiennes dans la réalisation de vos objectifs ?

V.K. : La difficulté et le challenge sont mes motivations. Je pense qu'il existe une solution à tout problème. La difficulté n'est qu'une étape vers le meilleur. J'ai une aversion pour la médiocrité sous toutes ses formes. La difficulté constitue donc pour moi une opportunité de m'éloigner de la médiocrité. On sort toujours gagnant face à une crise, un challenge ou une difficulté, car on apprend toujours quelque chose de nouveau. Si jamais un même scénario se répète, on est donc préparé. C'est pour cela que je m'occupe de stratégie car je parviens à anticiper. Chaque nouveau produit apporte un nouveau défi, une nouvelle solution et la créativité et l'innovation s'impose donc.

L.C.K. : Quel est votre style de management ?

V.K. : Je dois être constamment informée et je donne à mon équipe des insights et des foresights, c'est-à-dire des cas de figure, afin qu'elle soit préparée à toute éventualité. Pour cela, j'ai suivi plusieurs formations de leadership et de soft skills qui consistent à apprendre comment diriger et influencer sur un groupe afin d'atteindre un but / goal commun.

L.C.K. : Les avantages et les inconvénients de votre métier ?

V.K. : Le point positif réside dans l'opportunité d'apprendre constamment et d'être la meilleure dans ce que je fais. Par nature, j'aime apprendre et les challenges auxquels je fais face m'éloignent de la médiocrité. Néanmoins, mon travail est très exigeant. Lorsqu'on a un poste à responsabilités, on doit également gérer de gros

mon expertise au service de la RDC »

budgets. Il a pu m'arriver de gérer des budgets de vingt millions de dollars en campagne marketing, business développement et recherche. En tant que directrice marketing, on ne compte pas non plus ses heures. Mais ce travail, je l'ai choisi et il correspond parfaitement à mon caractère et à ma personnalité, car je suis d'une nature curieuse et travailleuse. Je n'ai pas peur des difficultés. Je m'épanouis donc beaucoup dans ce travail. Au niveau professionnel, étant donné que mes propositions sont toujours avant-gardistes et que les problèmes que je rencontre n'ont jamais été rencontrés auparavant, je dois donc établir des méthodes de résolution de ces difficultés, de sorte que, même en mon absence, ces problèmes puissent être résolus.

L.C.K. : Quelle est la journée type de Valérie Kabeya ?

V.K. : Je commence la journée en lisant les nouvelles liées à mon secteur d'activités. Ensuite, je regarde mon calendrier pour savoir quelles



sont les réunions auxquelles je dois participer en personne et je délègue là où ma présence physique n'est pas nécessairement requise. Tous les lundis, en fin de matinée, je réunis mon équipe pour échanger sur les activités de la semaine. L'après-midi, je me concentre sur les performances de nos produits sur le marché, en travaillant avec mon équipe d'analystes. À partir

de là, je fais des ajustements qui vont me permettre d'atteindre mes objectifs.

L.C.K. : Quel lien professionnel gardez-vous avec la RDC, votre pays d'origine ?

V.K. : Je garde des liens très forts avec la RDC, où je me rends au moins deux fois par an. En outre, je suis promotrice d'un groupe

d'experts internationaux ou Think tank consacré au développement du Congo. Ces experts sont basés dans différents pays et chacun est spécialisé dans son domaine. On se consulte lorsque l'un ou plusieurs d'entre nous exercent des activités en RDC.

L.C.K. : Quel est le meilleur conseil que vous ayez reçu dans l'exercice de votre activité professionnelle ?

V.K. : Je l'ai reçu de celle qui est toujours mon mentor : « Ne laisse pas ton accent ou ton origine t'arrêter. » Au début de ma carrière, je pensais que mon accent constituait un frein à mon développement professionnel. Dans le secteur où j'évolue, les Noirs sont très minoritaires et, avec mon accent, je me sentais toujours un peu différente. Mais mon mentor m'a été d'un grand support en me disant que mon accent n'était certainement pas un frein.

L.C.K. : Quelle est la réalisation qui vous rend plus fière dans votre carrière ?

V.K. : Avoir pu démontrer la valeur et l'importance du marché africain aux États-Unis. J'ai travaillé pour deux sociétés proposant des produits différents qui ciblaient ce marché et j'ai su leur prouver qu'il était économiquement viable : Chez Dish Network, j'ai lancé et rentabilisé le bouquet africain, qui était une première. Lorsque je suis arrivée aux États-Unis, le marché africain était quasiment inexistant, dans la mesure où il n'était pas reconnu. Pourtant, les Africains étaient nombreux, mais n'étaient pas identifiés et étaient « noyés » parmi les Afro-Américains. Mais aujourd'hui aux États-Unis, le marché africain est reconnu comme étant différent et bien distinct. Grâce aux performances de cette offre, aujourd'hui, tous les câblo-opérateurs aux États-Unis offrent des chaînes africaines.

Je souhaiterais apporter mon expertise en Afrique et au Congo afin que collectivement nous évitions de perdre du temps sur des questions d'innovation dans les technologies de la communication que nous maîtrisons déjà ici. Ce serait mon rêve de pouvoir redonner au Congo et à l'Afrique, car c'est grâce à ce pays et à ce continent que je suis ce que je suis aujourd'hui.

*Propos recueillis
par Patrick Ndungidi*



CAN 2019

La RDC quasi éliminée

Les Léopards n'ont pas fait de miracle, le 26 juin, au Cairo stadium de la capitale égyptienne, face aux Pharaons d'Égypte, en match couperet de la deuxième journée du groupe A.

Les fauves congolais se sont inclinés face aux joueurs du pays hôte par zéro but à deux, hypothéquant leurs chances de qualification. Ahmed El Mohamady à la 25e mn et la star de Liverpool, Mohamed Salah, à la 43e, ont scellé le sort de la partie. Pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a effectué cinq changements dans le onze de départ par rapport au match contre l'Ouganda.

Matampi a gardé les perches comme au premier match, alors qu'en défense, Glody Ngonda a pris la place d'Arthur Masuaku à gauche, Issama est resté à droite, Luyindama et Marcel Tisserand comme paire axiale. Wilfried Moke a remplacé Chancel Mbemba à la récupération, à côté de Merveille Bope, et devant eux, Trésor Mputu a été titularisé, préféré à Paul-José Mpoku. Jacques Maghoma a débuté plutôt que Bolasie, sur le flanc droit, et Meschak Elia à gauche. Bolingi a été titulaire, avec Cédric Bakambu. En clair, les Léopards ont évolué en 4-4-2. Quant au sélectionneur de l'Égypte, le Mexicain Javier Aguirre, il a placé Mohamed El Shenawy dans les perches. Dans le champ, Ahmed Hegazi, Mahmoud Alaa, Ayman Ashraf, Ahmed El Mohamady, Mohamed Elneny, Trézeguet, Abdalla El Said, Tarek Hamed, Mohamed Salah et Marwan Mohsen.

Les statistiques...

L'entame de la partie a été plutôt prometteuse pour les joueurs de Florent Ibenge, exerçant un pressing haut sur les Pharaons. C'est presque contre le cours du jeu que l'Égypte a ouvert la marque sur un cafouillage au cœur de la surface de réparation. Profitant d'une léthargie des défenseurs congolais, El Mohamady a trompé le portier Matampi à la 25e mn. Et sur une contre-attaque, Salah est venu fixer la défense avant



d'ajuster Matampi, à la 41e. Les Léopards ont été plus entreprenants au cours de cette partie, mais en total manque de réussite. Tisserand a touché le menton du gardien de but égyptien, ainsi que Jonathan Bolingi. Aussi peuvent-ils nourrir des regrets après avoir mis en difficulté les Égyptiens pour perdre à la fin cette rencontre.

Selon les statistiques, les Pharaons ont eu 51 % de possession de balle et les Léopards 49 %. Il y a eu quarante-cinq attaques incisives pour les Congolais mais seulement vingt-huit pour les Égyptiens; vingt coups francs des Congolais contre dix-sept pour les Égyptiens; cinq corners pour la RDC et trois pour l'Égypte; seize fautes pour la RDC dont deux cartons jaunes et dix-huit pour l'Égypte dont trois cartons jaunes; dix tirs dont quatre cadrés pour les Léopards en plus de tirs sur le menton contre six pour les Pharaons; trente et une rentrées

de touches pour la RDC et douze pour l'Égypte, etc.

Réactions d'Ibenge et des joueurs

En conférence de presse d'après-match, Florent Ibenge a déclaré : « Après le mauvais match face à l'Ouganda, on avait dit qu'on allait donner une autre image de nous-mêmes. De ce côté-là, je pense qu'on a joué au ballon, on a montré quand même que la RDC pouvait être conquérante. Malheureusement, on a perdu. C'est ce sentiment qui fait mal par rapport à mes joueurs. J'ai un petit peu mal pour eux parce qu'ils ont beaucoup donné, se sont battus et n'ont pas eu le résultat au bout. Félicitations à l'Égypte. Il nous reste un match face au Zimbabwe. On pourrait être troisième du groupe si on bat le Zimbabwe au bénéfice des quatre places qualificatives de la troisième position. On pourrait éventuel-

lement passer, donc on va se battre jusqu'au bout ».

Les joueurs ont aussi exprimé leur regret, mais se donnent une dernière chance au dernier match du groupe face au Zimbabwe. Capitaine des Léopards pour cette rencontre, Marcel Tisserand a eu ces mots : « On est déçu du sort de ce match, on a fourni de beaux efforts... On a beaucoup mieux joué que face à l'Ouganda. On va préparer le match contre le Zimbabwe avec beaucoup de sérieux, on se doit de sauver l'honneur. Le peuple congolais veut nous voir gagner avant de rentrer et on espère jusqu'au bout attraper cette troisième place. On va y croire jusqu'au bout. Tant qu'il y aura un peu d'espoir, on y croira ».

Quant à l'attaquant Cédric Bakambu, il a réagi avec ces propos : « On a tout tenté, on s'est procuré des occasions franches, mais on n'a pas eu de réussite. On ne

peut que s'en vouloir à nous-mêmes. Le premier match, on est mal rentré dans la compétition et on savait ce qui nous attendait face à l'Égypte. Ce soir, on a fait le maximum, mais ça n'a pas suffi. Je n'ai rien à reprocher à mes coéquipiers. Le seul regret qu'on peut avoir, c'est notre entame de la compétition qui nous coûte cher aujourd'hui. On jouera notre va-tout lors du dernier match, on sait qu'on est dans une situation très compliquée ».

D'après le milieu relayeur Jacques Maghoma, les Léopards doivent sauver l'honneur au troisième match : « Les gens qui ont vu notre match peuvent dire qu'on a mis les Égyptiens en difficulté. On doit jouer pour l'honneur, pour le drapeau et pour les quatre-vingt-dix millions de personnes qui nous soutiennent au Congo ainsi que les Congolais qui nous suivent partout au monde ».

La RDC à la porte de sortie...

Avec cette deuxième défaite sans but marqué, la RDC est quasiment à la porte de sortie de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations. Les Léopards qui se sont préparés pendant presque deux semaines à Marbella, en Espagne, ont raté le coche. Le match contre le Zimbabwe de Billiat (qui a fait un match à égalité d'un but partout avec l'Ouganda en cette deuxième journée du groupe) sera sans doute celui de l'ultime survie. En cas de victoire, la RDC qui vise maintenant la troisième place totalisera trois points, afin d'espérer faire partie des quatre meilleurs troisièmes des six groupes de la compétition et accéder au deuxième tour. Le sort en sera fixé le 30 juin, jour commémoratif de l'indépendance du pays. Wait and see.

Martin Engimo

Madagascar presque en huitièmes de finale

Après son bon match nul face à la Guinée lors de la première journée, Madagascar a remporté la première victoire de son histoire en battant le Burundi (1-0). Les Zébus sont quasiment qualifiés pour le tour suivant de la compétition.

Même en cas de défaite face au Nigeria, lors de la 3e et dernière journée des phases de poules de cette CAN 2019, Madagascar pourrait accéder aux huitièmes de finale. En effet, un match nul entre la Guinée et le Burundi offrirait un ticket aux Barea de poursuivre l'aventure. Et si le Syli, qui n'a pas le droit à l'erreur avec un point au compteur, venait à battre les Hirondelles, Madagascar pourrait prétendre à une des places de meilleurs troisièmes avec ses quatre points.

En prenant un point face à des Super Eagles déjà qualifiés, Madagascar s'éviterait calculs et maux de ventre. Un résultat dont sont capables les joueurs de Nicolas Dupuis.

Convaincants en seconde période



Credit photos/AFP

face aux Guinéens, les Malgaches ont globalement dominé les débats en première période sans pour autant parvenir à trouver la faille.

Les Hirondelles du Burundi, plutôt à leur avantage contre le Nigeria, reviennent mieux des vestiaires et prennent le jeu à leur compte. Mais un coup de pied arrêté a finalement fait basculer ce sommet des novices en faveur des insulaires : Ilaimaharitra plaçait le cuir en pleine lucarne (76e).

Premier qualifié pour les éliminatoires lors des tours préliminaires, dès octobre 2018 pour cette CAN 2019, Madagascar n'a pas encore perdu de temps pour faire de cette première historique un succès. Bravo les Zébus.

Camille Delourme

DÉFENSE NATIONALE

Un partenariat noué avec l'Université Marien-Ngouabi

L'accord de collaboration pédagogique entre les deux parties a été paraphé, le 27 juin à Brazzaville, entre le recteur, le Pr Jean-Rosaire Ibara, et le directeur général de l'équipement du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de brigade Ambroise Mopendza. Il vise à former le personnel civil et militaire de cette direction dans le génie mécanique et électrique.



Photo de famille

L'accord a été signé en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, et de son homologue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Il est l'aboutissement d'un processus enclenché depuis cinq ans par la commission mixte entre l'almamater et la direction générale de l'équipement du ministère de la Défense.

L'objectif est de renforcer les capacités professionnelles du personnel civil et militaire relevant de cette direction, à travers des modules de formation spécifique dans quelques domaines ciblés. D'après les termes de l'accord, les fonctionnaires civils et militaires relevant de cette direction vont désormais

s'inscrire à l'Institut national polytechnique pour approfondir leurs connaissances dans le génie mécanique et électrique. « C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons accepté la demande de la direction générale de l'équipement, de vouloir nous confier la formation de certains personnels civils et militaires du ministère de la Défense nationale. Cette formation prépare à l'obtention du diplôme de licence technologique, dans les filières de génie mécanique et de génie électrique », a souligné le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Jean-Rosaire Ibara.

Pour le directeur général de l'équipement, ces modules de

formation viendront à point nommé renforcer les capacités professionnelles du personnel de l'administration du ministère de la Défense, dont un nombre important est admis à la retraite. « Le ministère de la Défense nationale, comme bien d'autres administrations publiques de notre pays, est confronté à la problématique du renouvellement qualitatif de sa ressource humaine, notamment dans certaines spécialités techniques. Les effets conjugués des admissions à la retraite de certains cadres supérieurs expérimentés, rendent quelque peu difficile l'objectif de renforcement des capacités », a précisé Ambroise Mopendza.

Firmin Oyé

EDUCATION

Les médias s'impliquent dans l'amélioration des rendements scolaires

Le coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, Calixte Kolyardo, a signé le 27 juin un protocole d'accord avec les professionnels des médias publics et privés, afin qu'ils jouent leur partition pour de meilleurs résultats scolaires au primaire et au secondaire.

L'accord envisage également de renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion dans le domaine de l'éducation. Sa durée est d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation positive.

Les représentants des médias présents à la signature de l'accord sont d'emblée considérés comme des points focaux de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015 -2025. Les missions qui leur sont assignées étant multiples, leur participation aux différentes activités planifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.

Les points focaux sont dans l'obligation de défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ; de s'abstenir du plagiat, de la diffamation, des accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information. Peu avant la signature, Calixte Kolyardo a expliqué que le projet entend optimiser l'implication accrue de la communauté éducative à travers ces points focaux. « L'intérêt de travailler avec les points focaux de l'éducation est de permettre le développement professionnel et l'expertise des professionnels des médias dans le domaine de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015 à 2025. Ils seront spécialisés dans le traitement de l'information relative à l'éducation de qualité au Congo », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le coordonnateur a annoncé la mise en place d'un programme de partenariat avec les radios de proximité dans les jours à venir.

Notons que le projet d'appui à l'amélioration du système éducatif est le fruit de la coopération entre le gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale.

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Le Cemaco entend défendre les intérêts des commerçants

Le délégué général du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco), Corneille Moukala-Moukoko, a expliqué aux représentants des institutions commerciales ainsi qu'aux opérateurs économiques nationaux, le 26 juin à Brazzaville, les modalités de fonctionnement de cette organisation et en appelle à leur implication.



Photo de famille à l'issue de la réunion d'information du Cemaco/Adiac

Chargé de juger des litiges à caractère commercial, le Cemaco assure aussi la gestion de ceux liés au monde des affaires par des professionnels. L'institution d'arbitrage et de médiation a été créée en 2012 à l'initiative de la Chambre consulaire de Brazzaville, selon le droit issu du traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada).

« La création du Cemaco

contribue à l'assainissement du climat des affaires, notamment la sécurité juridique des investissements nationaux et étrangers. Dans son article 21 du décret instituant les chambres consulaires, il stipule que les chambres consulaires peuvent créer en leur sein, après accord et sous le contrôle des pouvoirs publics, les centres d'arbitrages et en assurer le fonctionnement »,

a indiqué Juslin Osse Toumba, directeur de la communication de la Chambre de commerce de Brazzaville.

Au cours de l'année 2010, les participants aux états généraux de l'Ohada, à Brazzaville, recommandaient la création d'une institution nationale de règlement alternatif des conflits commerciaux, afin d'offrir au pays un outil déterminant pour déboucher sur une justice adaptée aux in-

vestisseurs étrangers et opérateurs économiques locaux.

Le Cemaco, une justice au service des commerçants, entend moderniser l'environnement des affaires et susciter le développement des investissements privés au Congo. Sa mise en œuvre fait suite à la coopération entre le Congo et les partenaires techniques ainsi que financiers.

«Des décisions qui s'imposent à toutes les parties»

Afin de clarifier les actions de cette justice, le délégué général du Cemaco s'est appesanti sur les concepts : arbitrage, médiation, convention d'arbitrage, clause compromissoire, compromis d'arbitrage, médiateur ainsi que sur le tribunal et sentence arbitrale.

L'institution rend des sentences arbitrales ou procès-verbal de médiation. « Les décisions rendues par le Cemaco s'imposent aux parties qui l'ont saisi. Elles

peuvent également faire l'objet d'une exécution forcée par les huissiers de justice. Mais le Cemaco qui est une justice alternative n'est pas un concurrent malveillant des tribunaux de commerce. C'est une forme de justice commerciale privée et parallèle, les usagers ont désormais le choix. Les hommes d'affaires du Congo, vous avez dorénavant l'opportunité d'accéder à d'autres formes de règlement de vos différends », a expliqué Corneille Moukala-Moukoko.

Rappelons qu'à l'image du Cemaco à Brazzaville, les institutions de médiation et d'arbitrage des litiges commerciaux existent depuis 1997 en Côte d'Ivoire, en 1998 au Sénégal, au Cameroun et en Guinée Conakry, en 2003 au Bénin et en République démocratique du Congo, en 2005 à Ouagadougou et celle du Togo en 2011.

Fortuné Ibara

DROITS DE L'HOMME

La commission nationale en assemblée plénière aujourd'hui

L'examen des requêtes et du programme d'activités 2020 ainsi que la formation des commissaires figurent parmi les principaux axes des travaux de la session ordinaire de l'assemblée plénière de l'institution, qui se tiennent du 28 juin au 8 juillet à Brazzaville.

La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) a pour missions d'assurer, entre autres, le suivi de la promotion et de la protection des droits de l'Homme. Un travail qui, sur le terrain, ne peut être réalisé que par un personnel bien formé et ayant la maîtrise des différentes problématiques relatives aux droits de l'Homme. C'est pour cette raison que la structure a inscrit dans l'agenda de ses travaux une formation des commissaires des droits de l'Homme et autres collaborateurs. Une manière de contribuer aux programmes d'éducation à ces droits comme le veulent les Nations unies. Le programme d'activités qui fixe les axes opérationnels du travail à ac-

complir l'année prochaine passera aussi au peigne fin.

Avec les Nations unies

Le président de la CNDH, Gabriel Valère Eteka-Yemet, a échangé, le 27 juin à Brazzaville, avec le chargé de bureau du Centre d'information des Nations unies au Congo, Prosper Mihindou.

À son partenaire onusien, la Commission a demandé un appui pour renforcer ses capacités opérationnelles afin de se conformer aux principes dits de Paris. Il s'agit d'un ensemble de critères qui permet de classer les pays par catégorie au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Actuellement, le Congo est dans la catégorie B composée



Les membres de la CNDH

des pays qui n'ont pas le droit de vote sur les délibérations. Pour sa part, le Centre d'information des Nations unies a promis d'apporter un appui

au niveau du centre de documentation de la CNDH car disposer de ce centre est un des principes de Paris. Il s'agira donc de former les ressources

humaines, sur les questions de gestion documentaire tout en fournissant une riche documentation.

Rominique Makaya

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Cergec et l'IGN-FI améliorent la qualité des données géographiques

Le Centre de recherche géographique et de production cartographique du Congo (Cergec) et l'Institut géographique national de France à l'international (IGN-FI) travaillent main dans la main pour mettre à la disposition des structures publiques et privées les données de qualité pour leur développement.



Le ministre Coussoud-Mavoungou avec les chercheurs du Cergec et de l'IGN-FI

« Nous devons former les cadres capables de manipuler les outils du système d'information géographique pour qu'ils soient à l'aise dans l'utilisation des images satellites, de nouveaux logiciels dans la production des données que l'ensemble des acteurs publics et privés peuvent utiliser pour le développement de leur activité », a expliqué la directrice régionale de l'IGN-FI, Aude Areste, au sortir d'une entrevue avec le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le 26 juin à Brazzaville.

L'IGN-FI a, en effet, la vocation d'accompagner les gouvernements dans la mise en œuvre de la géomatique qui est l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

Ces données indispensables à l'ex-

pertise territoriale, une fois produites, aident à la prise des décisions. Les services de l'Etat, les bureaux d'étude, les collectivités territoriales, les opérateurs des services publics s'appuient dessus pour la réalisation des projets de développement dans divers domaines. L'agriculture, l'environnement, la gestion des frontières, la sécurité civile, la gestion des risques, les transports, le tourisme... C'est à ce travail que le Cergec est dévolu au plan national. Pour dynamiser davantage la structure, des outils de plus en plus modernes et performants sont nécessaires, ainsi que du personnel formé qui ne soit pas en marge de l'évolution de la technologie en la matière. La coopération relancée entre le Cergec et l'IGN-FI est tombée à pic.

En dehors de l'expertise technique, l'IGN-FI œuvre aussi pour la transmission des savoirs et de compétences, notamment sur la gestion et l'utilisation des données géo-spatiales.

R.M.

AFRIQUE

Le tramadol gagne du terrain

Les saisines mondiales du produit sont passées de moins de dix kilogrammes en 2010 à près de neuf tonnes en 2013, atteignant un niveau record de cent vingt-cinq tonnes en 2017, révèle l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), dans son dernier rapport publié le 26 juin.

« Le fentanyl et ses analogues demeurent le principal problème de la crise des opioïdes synthétiques en Amérique du Nord, mais l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord sont aux prises avec un autre opioïde synthétique, le tramadol », souligne le rapport mondial sur les drogues.

En dépit d'une consommation exponentielle du tramadol sur le continent, la drogue la plus consommée dans le monde reste le cannabis, avec environ cent quatre-vingt-huit millions de consommateurs en 2017.

Selon le dernier rapport sur les drogues, trente-cinq millions de personnes dans le monde souffrent de troubles liés à l'usage de drogues et ont besoin d'un traitement.

Le document estime à cinquante-trois millions le nombre d'usagers d'opioïdes, soit 56 % de plus que les estimations précédentes. Les opioïdes sont responsables des deux tiers des 585 000 décès dus à l'usage de drogue en 2017. Au niveau mondial, onze millions de personnes se sont injectées des drogues la même année, dont 1,4 million vivent avec le VIH et 5,6 millions avec l'hépatite C.

Augmentation de la gravité

En 2017, on estime qu'environ deux cent soixante-onze millions de personnes, soit 5,5% de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans, ont consommé des drogues au cours de l'année précédente. Bien que cette estimation soit semblable à celle de 2016, une perspective à plus long terme révèle que le nombre de personnes qui utilisent des drogues est maintenant 30% plus élevé par rapport à 2009. Même si cette augmentation est due en partie à une croissance de 10% de la population mondiale de cette tranche d'âge, les données montrent maintenant une prévalence plus élevée de l'usage d'opioïdes en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que de l'usage du cannabis en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie qu'en 2009.

Selon les estimations, la fabrication illicite mondiale de cocaïne a atteint un niveau record de 1 976 tonnes en 2017, soit 25% de plus que l'année précédente. Dans le même

temps, la quantité mondiale de cocaïne saisie en 2017 a augmenté de 13% pour atteindre 1 275 tonnes, soit la quantité la plus importante jamais enregistrée.

La crise de surdose d'opioïdes synthétiques en Amérique du Nord a également atteint de nouveaux sommets en 2017, avec plus de quarante-sept mille décès par surdose d'opioïdes enregistrés aux États-Unis, une augmentation de 13% par rapport à l'année précédente, et quatre mille décès liés aux opioïdes au Canada, une augmentation de 33% comparative-ment à 2016.

La prévention et le traitement toujours insuffisants

« De meilleures recherches et des données plus précises ont révélé que les conséquences néfastes de l'usage de drogues sur la santé sont plus graves et plus répandues qu'on ne le pensait auparavant », rapporte l'Onudc.

Dans de nombreuses régions du monde, seulement une personne sur sept souffrant des troubles liés à l'usage de drogue reçoit un traitement chaque année. Un constat plus alarmant en milieu carcéral, où la prévalence de maladies infectieuses comme le VIH, l'hépatite C, la tuberculose active et les risques connexes est disproportionnellement plus élevée que parmi la population générale, en particulier parmi les détenus qui utilisent des drogues par injection en prison.

Cinquante-six pays ont indiqué qu'ils offriraient un traitement de substitution aux opiacés dans au moins une prison en 2017, tandis que quarante-six pays ont indiqué qu'ils ne disposaient pas d'une telle option thérapeutique en milieu carcéral. Les programmes d'échange de seringues sont beaucoup moins disponibles dans les prisons : onze pays ont signalé qu'ils étaient disponibles dans au moins une prison, mais leur absence a été confirmée dans quatre-vingt-trois pays, note l'Onudc qui invite les gouvernements nationaux et la communauté internationale à intensifier leurs interventions afin de combler cette lacune.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION

L'Université Inter-Etats Cameroun-Congo ouvre ses portes en septembre

L'établissement supérieur, l'un des joyaux de la coopération entre les deux pays, accueillera bientôt ses premiers étudiants pour l'année académique 2019-2020 (filiale du numérique), a annoncé l'ambassadeur camerounais à Brazzaville, Komidor Njimoluh Hamidou, au cours de la soirée de la fête nationale de son pays.

Initialement célébrée le 20 mai de chaque année, la 47e édition de la fête nationale du Cameroun a été organisée en différé au Congo, le 26 juin, sur le thème « Unité dans la diversité, atout majeur du peuple camerounais dans sa marche résolue vers l'émergence ».

Dans son discours, l'ambassadeur du Cameroun a souligné « les remarquables relations de fraternité qui lient le Cameroun et le Congo ». Ces relations, a-t-il poursuivi, ont été marquées, cette année, par la participation « d'un contingent significatif des forces de défense congolaises aux côtés des forces de défenses camerounaises ».

Parlant de l'université Inter-Etats Cameroun-Congo, le diplomate a indiqué qu'elle a été créée en 2012 et se construit sur deux sites dans les deux villes frontalières que sont Sangmélina (Cameroun) et Ouesso (Congo). Elle offrira une mobilité des étudiants de part et d'autres des deux frontières.

La fête nationale du Cameroun a été célébrée sous le signe de l'unité, dans un contexte sécuritaire toujours préoccupant dans deux de ses dix régions. A cette occasion, Komidor Njimoluh Hamidou a saisi cette occasion pour dénoncer des actions terroristes perpétrées par « des groupuscules sécessionnistes ».

«Après des velléités de revendications d'indépendance, les sécessionnistes ont retrouvé leur nature propre en se transfor-



Komidor Njimoluh Hamidou délivrant son message/Adiac

mant en bandits de grands chemins. Ils détruisent des biens matériels ainsi que le tissu économique. Ils sèment la mort, provoquent des déplacements internes de la population, des enlèvements suivis des demandes de rançon », a déclaré l'ambassadeur, tout en louant les efforts consentis par l'armée de son pays pour protéger la population et ses biens. Selon lui, « les velléités de revendications postélectorales qui ont connu des sommets avec des fameuses marches blanches insurrectionnelles s'étouffent désormais dans la cacophonie

des propos haineux, de la prolifération des fake-news, de leur marginalisation populaire et de leur singularisation ».

L'Afrique doit relever le défi de sa prise de conscience...

Au sujet du continent, l'ambassadeur a présenté sa vision panafricaine et sa réflexion sur le contexte néocolonial. Handicapée par de fortes disparités économiques entre les pays qui la composent, l'Afrique, a-t-il estimé, doit absolument consolider sa dynamique. « Le mal de l'Afrique c'est la pauvreté, source de toutes les corrup-

tions, de toutes les déstabilisations. Mais cette pauvreté se dévoile paradoxalement avec l'immensité des richesses que regorge l'Afrique. Cette Afrique si riche, si convoitée, hier comme aujourd'hui, doit être à l'initiative d'une nouvelle éthique de la coopération », a-t-il exhorté.

Pour lui, l'Afrique doit relever le défi de sa prise de conscience dans un monde où « l'école, la science, l'organisation, l'intérêt collectif, le respect de l'heure, le civisme, le patriotisme... priment et fondent la qualité des partenaires ».

Mais pour y parvenir, a poursuivi l'ambassadeur, « l'Afrique doit identifier les aspects qu'elle a en partage avec le monde ». Komidor Njimoluh Hamidou a lancé: « L'Afrique doit y répondre par une nouvelle refondation des valeurs qui prend en compte son hybridité qui la place au diapason de plusieurs courants des civilisations de ce monde. Une nouvelle école, qui ne soit plus coloniale ni néocoloniale, doit être secrétée pour l'éducation de la nouvelle Afrique, afin de rendre compétitifs des femmes et des hommes africains dans un monde de compétition ».

L'ambassadeur a conclu: « Ainsi, peut-être, cessera-t-on de venir saigner l'Afrique ! Ainsi peut-être finira-t-on avec la déstabilisation permanente de l'Afrique pour ses richesses ! Ainsi peut-être, avec la vulgarisation des valeurs politiques, des valeurs nouvelles de gestion économique et sociale, verra-t-on éclore une nouvelle Afrique, partenaire à armes égales dans un monde mondialisé ! C'est par la construction et la consolidation des grands ensembles économiques régionaux que l'Afrique amorce ce cap d'avenir ».

La célébration de la fête nationale du Cameroun à Brazzaville a été aussi marquée par la décoration du directeur général d'Express union, Florent Fango Ngankou.

Yvette Reine Nzaba

AIDE HUMANITAIRE

L'ONU sollicite plus de générosité pour soutenir les réfugiés

L'appel aux dirigeants du monde a été lancé, le 25 juin, par le secrétaire général, Antonio Guterres, et la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Maria Fernanda Espinosa.

Le plaidoyer a été fait au cours de la conférence annuelle des bailleurs de fonds de l'agence des Nations unies chargée des réfugiés de la Palestine (Unrwa), tenue à New York. Il s'appuie sur le constat selon lequel l'éducation des millions d'enfants réfugiés est en jeu.

« Aujourd'hui, je demande humblement à tous les bailleurs de fonds de maintenir leur soutien à l'Unrwa au niveau de l'année dernière. Nous savons ce qui est en jeu, à savoir l'éducation pour un demi-million d'enfants, huit millions de visites médicales par an, une assistance d'urgence pour un million de personnes », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Il a rappelé que l'an dernier, lors de la conférence des bailleurs de fonds de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le pire était à craindre mais pour ce faire, de nombreux bailleurs de fonds ont octroyé de l'argent permettant de faire

fonctionner les écoles, les cliniques et de poursuivre les distributions de nourriture.

C'est pourquoi, l'Unrwa a maintenu ses opérations pendant près de la moitié de l'année en cours, grâce aux généreuses contributions des États membres et d'autres entités. A la fin de ce mois, l'Unrwa devra faire face à son premier déficit de financement qui continuera de s'aggraver s'il n'y a pas une réaction à temps. D'autant plus que cette structure avait déjà pris des mesures de réforme et de maîtrise des coûts. Car, ces cinq dernières années, elle avait économisé environ cinq cents millions de dollars grâce à ces mesures et dans le même temps, elle a diversifié sa base de donateurs. Malgré ces efforts, l'agence onusienne dépend toujours des États membres pour fournir la majeure partie des fonds.



Antonio Guterres

« La poursuite des activités de l'Unrwa doit être considérée non seulement comme une responsabilité commune, mais également comme une réussite commune. Car, des millions d'enfants ont bénéficié d'une éducation grâce à l'Unrwa », a précisé le secrétaire général, en insistant sur le fait que les

services de santé de cette agence sont de bonne qualité et remarquablement rentables. En plus, ses services d'urgence et sociaux répondent aux besoins fondamentaux de millions de personnes. Par exemple, rien qu'à Gaza, un million de réfugiés de Palestine dépendent de l'agence onusienne pour se nourrir. « Si nous sommes fiers de ces réalisations, nous devons les soutenir de manière concrète », a encore plaidé le responsable de l'ONU.

« Ne laisser personne de côté »

Intervenant pour sa part, la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Maria Fernanda Espinosa, a également rappelé que l'année dernière, l'Unrwa a réussi à combler un déficit de quatre cent quarante-six millions de dollars grâce à la générosité des États membres et à des mesures de réduction des coûts de quatre-vingt-dix millions

de dollars. « L'office continue d'entreprendre des réformes pour améliorer son efficacité », a-t-elle indiqué. Elle a invité les États membres à tenir compte des conséquences de la cessation des activités de cette agence pour un demi-million de filles et de garçons, notamment pour les cinq millions de réfugiés dans le monde. « Avons-nous, en tant que communauté internationale, suffisamment fait pour honorer l'esprit des résolutions antérieures de l'Assemblée générale concernant ces réfugiés ? », s'est-elle interrogée.

Et Maria Fernanda Espinosa de conclure: « Ce n'est pas une affaire de charité. Il en va de la responsabilité, du respect de la dignité humaine et des droits de la personne. Il s'agit de tenir la promesse que nous avons faite dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne laisser personne de côté. Il s'agit de solidarité avec nos frères et sœurs palestiniens ».

Rock Ngassakys

HONNEUR ET PAIX

Les grands chanceliers d'Afrique et de France se concertent à Brazzaville

La neuvième conférence des grandes chancelleries d'Afrique francophone subsaharienne et de France, ouverte le 27 juin au Centre international de conférence de Kintélé, porte sur la diplomatie et décoration.



Photo de famille des chefs des délégations des grands chancelliers

Dix-sept délégations des grands chancelliers venus de France, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Togo, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Cameroun, de Centrafrique, de la RDC, de la Guinée, de la Principauté de Monaco, du Tchad et du Congo, pays organisateur, prennent part durant deux jours à ses assises. Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de la présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye, a souligné que la présente conférence invite les diplomates, professionnels de bons-offices, à plus de savoir-faire pour dépassionner et détendre notre monde

particulièrement chargé d'angoisses. De la sorte, l'humanité reconnaissante saura leur rendre un hommage bien mérité sous la forme de différentes palmes honorifiques pour leurs bons et loyaux services rendus à la cause de la paix. « Il est heureux de constater que la francophonie, a-t-il relevé, espace de dialogue de cultures, de solidarité, d'humanité, de promotion du mérite et de l'excellence, s'enracine davantage dans l'action diplomatique à travers une organisation d'échanges d'expériences et de réflexions de haut niveau qu'est la Conférence

des Grandes Chancelleries d'Afrique francophone subsaharienne et de France ». En sa qualité de président en exercice de la Conférence des Grandes Chancelleries d'Afrique francophone subsaharienne de France, le général d'armées Benoit Puga, Grand chancelier de la légion d'honneur de France, a exhorté les secrétaires, ses consœurs et confrères à travailler sur les recommandations prises lors de la dernière conférence, tenue au mois dernier à Paris, et progresser notamment dans le domaine de la rédaction d'une charte ; un travail constructif qui va

leur permettre de continuer dans ce centre à l'occasion des prochaines conférences. Le Grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, a rappelé que c'est en septembre 2012 que la Grande chancellerie des ordres nationaux est devenue membre à part entière de cette Conférence. Elle concentre son action, a-t-il poursuivi, sur la culture du mérite, de l'excellence et de la reconnaissance des talents individuels et entend apporter chaque jour sa contribution multidimensionnelle, non seulement les meilleures des distinctions honorifiques et des symboles

de la République, mais aussi par la lutte que mène le Congo sur la très haute autorité du président de la République Denis Sassou N'Gusso contre l'incivisme, la corruption et toutes les antivaleurs. « C'est la raison pour laquelle la mise en œuvre des recommandations et résolutions prises lors des précédentes éditions, a-t-il ajouté, a toujours été notre préoccupation majeure. Nous tenons par exemple pour preuve, l'évolution constante de la question du genre à travers la reconnaissance exceptionnelle du mérite féminin à l'occasion de la journée de la femme du 8 mars de chaque année ».

Deux orientations principales feront l'objet d'échanges approfondis : une nouvelle configuration sera donnée à cette Conférence, grâce au projet de la nouvelle Charte qui sera examinée, avec à la clé, le projet de débaptisation de l'organisation. a conférence des Grandes chancelleries d'Afrique subsaharienne et de France, rappelons-le, est un cadre d'échanges et de concertations des structures de gestion des distinctions honorifiques qui ont en commun l'usage de la langue française.

Guillaume Ondze

AVIATION CIVILE

L'OACI évalue les performances du Congo

Une délégation d'experts de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a échangé, le 26 juin à Brazzaville, avec le ministre de tutelle, Fidèle Dimou, sur les résultats obtenus suite aux études menées dans le secteur aérien dans le pays.

« Nous avons fait une évaluation du système de l'aviation du Congo. Celle-ci s'inscrit dans le programme universel de lutte de l'OACI. À l'issue de cette opération, nous avons recueilli des résultats intérimaires qui seront confirmés par le siège », a indiqué le chef de mission de l'OACI, René Tavares. Toutefois, a-t-il souligné, les résultats indiquent que le Congo a atteint les objectifs de sécurité fixés. « Il est même allé au-delà », a-t-il révélé.

Cette opération consistait, entre autres, à examiner les questions de supervision de la sécurité aérienne du Congo; évaluer la navigabilité des avions; exploiter les compagnies domestiques telles que Trans air-Congo; et à évaluer les services de navigation aérienne.



Le ministre s'entretenant avec les experts de l'OACI

En effet, l'OACI doit renforcer la sécurité, accroître et améliorer l'efficacité du système de l'aviation civile et renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile du pays.

Elle a également pour objectif de renforcer le développement d'un système sûr et économiquement viable de l'aviation civile ainsi que de limiter les effets néfastes de ses activités sur l'environnement.

Ainsi donc, contrairement à la première évaluation, le Congo a fait de grands progrès. Le pays est déterminé à atteindre les objectifs fixés par l'OACI, afin d'améliorer sa situation économique, tout en favorisant le développement du tourisme, du commerce ainsi que la création d'emplois.

Gloria Lossele (stagiaire)



PROMO ZUA YA YO
VOUS POUVEZ GAGNER
1 GROUPE ELECTROGÈNE
5 KVA
Composez *6262#

PUBLICIS AS Partners



AVIS D'APPEL D'OFFRES

No: AON-T/04/PD-PAC/PM/2019
 REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
 Financement : prêt N° 2000001239-CG FIDA / Gouvernement

Construction d'un complexe frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire à Okombé District de Ntokou - Département de la Cuvette

1. Le Gouvernement du Congo a reçu le prêt N° 2000001239 du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de construction d'un complexe frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire à Okombé - District de Ntokou Département de la Cuvette.

2. Le Coordonnateur du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés, à présenter leur soumission cachetée en vue de construire les différents ouvrages prévus dans le cadre des travaux de construction du complexe frigorifique à Okombé. Ces travaux sont repartis en trois (03) lots distincts :

- Lot N° 1 : Construction et équipement d'un entrepôt frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire ;

- Lot N° 2 : Construction d'un bâtiment administratif, d'une aire de séchage, d'un bloc sanitaire ;

- Lot N° 3 : Installation d'un système d'alimentation d'eau potable

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le délai maximum des travaux prévu est de six (06) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des travaux.

3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays

qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le dossier d'Appel d'Offres.

4. Les soumissionnaires peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci - après, du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 16 heures.

« VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville - République du Congo.

Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11, Email : pdpac.cg@gmail.com.

5. Les conditions minima de qualification comprennent :

a) Les copies des documents originaux de constitution de société ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du Soumissionnaire ;

b) Une procuration écrite du signataire habilité ;

c) L'attestation de non faillite ;

d) La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative congolaise ;

e) La justification d'un chiffre d'affaires en travaux BTP et ou Froid au cours des cinq (5) dernière année au moins égale à deux (2) fois le montant de son offre ;

f) La possession d'au moins une expérience d'exécution de travaux similaires (nature et taille) à ceux objet de l'Appel d'Offres ;

g) La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidité et/ou de crédit net d'autres engagements

contractuels pour des montants respectivement de :

1. Lot n° 1 : seize millions (16 000 000) F CFA ;

2. Lot n° 2 : deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA ;

3. Lot n° 3 : un million deux cent cinquante mille (1 250 000) F CFA ;

La mise à disposition du chantier des équipements et du personnel clé pour l'exécution des travaux. La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant (espèces).

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er août 2019 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 1er août 2019 à 13 heures précises à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC). Les montants de la garantie de l'offres en francs CFA ou équivalent sont respectivement de :

Lot n° 1: Cinq millions (5 000 000) F CFA ;

Lot n° 2: Sept cent cinquante-mille (750 000) F CFA ;

Lot n° 3 : Quatre cent mille (400 000) F CFA ;

Le pli devra porter la mention « AON No: AON-T/04/PD-PAC/PM/2019- Travaux de construction d'un complexe frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire à Okombé - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

8. Il est conseillé au soumissionnaire de visiter le chantier et ses environs et d'obtenir par lui-même et à ses risques tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaires pour la préparation de l'offre et à la conclusion d'un contrat. Les coûts liés aux visites des chantiers seront à la charge du soumissionnaire. Les visites des chantiers se tiendront 14 jours avant la date de soumission des offres à 10 h 00 sur les sites des travaux. Un certificat de visite sera délivré à cet effet. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Sis « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville

Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

La Coordination du PD-PAC

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

(No: AOI-F/01/PD-PAC/PM/2019
 REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
 Financement : Prêt N° 2000001239 - CG FIDA / Gouvernement

Fourniture de quatre-vingt-douze (92) moteurs hors-bord, trois (03) coques légères à Makoua Département de la Cuvette

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des moteurs hors-bord, coques légères, gilets de sauvetage et imperméables en deux lots :

Lot N° 1 :

- Quarante (40) Moteurs hors-bord de 5 CV ;

- Quarante-cinq (45) Moteurs hors-bord de 8 CV ;

- Quatre (04) Moteurs hors-bord de 40 CV.

Lot N° 2 :

- Trois (03) coques légères avec moteurs hors bords de 40 CV ;

- Quinze (15) gilets de sauvetage ;

- Quinze (15) imperméables.

2. L'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les quatre-vingt-douze (92) moteurs hors-bord, trois (03) coques légères, quinze (15) gilets de sauvetage et quinze (15) imperméables.

3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) - Tél (00242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email : pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.

5. Les conditions minimums de qualification comprennent :

• Capacité technique et expérience pertinente ;

• Capacité à assurer le service après-vente.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant, par chèque certifié ou par virement bancaire dans le compte du projet.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 août 2019 à 12 heures 00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 16 août à 13 heures à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA est de 3 500 000 FCFA.

Le pli devra porter la mention « AOI-F/01/PD-PAC/PM/2019 »

Fourniture des moteurs hors-bord à Makoua, Département de la Cuvette.

« A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PD-PAC

« Villa Maison Blanche », derrière l'Ambassade des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes

Pays : CONGO,

Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Adresse électronique : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La Coordination du PD-PAC

DÉVELOPPEMENT

De nouveaux défis africains débattus au Maroc

Rabat a abrité récemment la troisième édition de la Conférence annuelle sur la paix et la sécurité (Apsaco), sur le thème: « La place de l'Afrique et son influence dans un monde changeant ».

Les assises ont permis de débattre des nouveaux défis du continent africain en fonction de ses potentiels, de mesurer le coût de la corruption (25% du produit national brut) et de montrer que celle-ci compromet le développement. L'autre préoccupation a concerné des tensions interétatiques qui retardent l'intégration économique régionale.

A l'entame de la rencontre, l'ex-Premier ministre du Mali, Diango Sissoko, a déclaré : « Nos dirigeants n'ont pas toujours été à la hauteur des espoirs nourris ».

L'Afrique qui sort à peine de la colonisation y a gardé des cicatrices. Mais elle est aujourd'hui appelée à se prendre en main dans un contexte difficile. Terrorisme, insécurité, instabilité politique et conflits mettent le continent à rude épreuve, alors que les puissances mondiales jouent des coudes pour y avoir une plus grande influence. D'où ces propos de Diango Sissoko: « Nos partenaires n'ont pas d'ambition pour nous mais pour leurs peuples. L'Afrique doit être responsable de son propre développement et en prendre conscience ».

L'ancien Premier ministre malien est convaincu que la force des jeunes et des femmes peut changer la donne. Parlant de l'Afrique du Sud, « l'idéal de Mandela semble être trahi et il faut aujourd'hui que l'ANC (Congrès national africain, ndlr) se ressaisisse », a-t-il souligné, faisant allusion aux dernières élections sud-africaines qui ont

marqué un affaiblissement du parti, malgré son maintien au pouvoir.

Pour le président du Policy center for the New south, Karim El Aynaoui, les Africains doivent décider eux-mêmes des relations qu'ils veulent avoir avec le monde. Il pense qu'il est temps de redéfinir les priorités et d'entamer un débat sérieux sur la place de l'Afrique sur l'échiquier mondial. Cet impératif d'ownership ou d'appropriation est primordial alors que le traité sur la Zone de libre-échange économique africaine vient d'être ratifié. Il a regretté le fait que les Africains consomment sans modération les grilles d'analyses anglo-saxonnes alors que les think tank africains et centres de recherches sont à même de porter un regard nouveau sur les problématiques continentales. Il en va, selon lui,

« l'idéal de Mandela semble être trahi et il faut aujourd'hui que l'ANC (Congrès national africain, ndlr) se ressaisisse »

de la capacité de l'Afrique à déterminer ses propres paradigmes face à sa "porosité" qui l'expose aux jeux stratégiques internationaux.

«Un besoin d'autonomie stratégique pour l'Afrique»

Pour Hugo Sada, conseiller spécial du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, le continent a un problème de leadership et un besoin d'autonomie stratégique. Il a relevé les cinq défis majeurs du continent : l'impératif de développement alors qu'il dépend de l'exportation de ses

matières premières au lieu de les transformer; la corruption qui, selon les chiffres de la Banque africaine de développement, happe 25% du produit national brut africain, l'équivalent de cent cinquante milliards de dollars; les crises et les conflits qui s'ajoutent à un ensemble de menaces sécuritaire, climatique et terroriste; les divisions politiques qui compromettent les intégrations régionales. Il a ajouté la démographie et l'émigration, qui nourrissent la confrontation Nord-Sud qui n'est pas prête de s'atténuer malgré l'accord de Marrakech sur la migration.

La troisième édition de l'Apsaco a été l'occasion de présenter le rapport annuel sur la géopolitique de l'Afrique, qui traite des sujets liés aux perspectives du continent et retrace les contours actuels. Parmi les sujets phares figurent la migration, l'embriement des enfants par les milices, la criminalité transnationale et le terrorisme. Dans le chapitre géopolitique, les problématiques traitées soulignent les nouvelles dynamiques que traversent l'Afrique. Par exemple, le jeu des puissances étrangères en action dans le continent.

Noël Ndong

CAN 2019

Le Nigeria et l'Egypte font respecter la logique

Comme les Super Eagles quelques heures plus tôt, les Pharaons ont validé aussi leur qualification pour les huitièmes de finale.

La trente-deuxième édition de la Coupe d'Afrique des nations a prévu quelques nouveautés. Les huitièmes de finale dans une phase finale de la CAN c'est nouveau. C'est le bénéfice d'une compétition à vingt-quatre équipes puisque les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour cette étape décisive ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sélectionnés parmi les six groupes de la compétition.

Le Nigeria n'est pas favori à la consécration finale. Et pourtant, il faut compter aussi sur leur état d'esprit au moment d'aborder les premières huitièmes de finale de l'histoire de la CAN. Le Nigeria était le premier à se qualifier pour cette étape en respectant d'ailleurs son statut de favoris du groupe B.

Les Super Eagles ont pris la tête de leur groupe et ce grâce à sa courte victoire (1-0) sur la Guinée, acquise sur un style qui lui est désormais familier. Le Nigeria attend, après les 70 minutes de jeu, pour mettre son adversaire KO. Kenneth Omeruo a compensé l'inefficacité offensive des siens en marquant à la 73e minute. Il reprenait de la tête le corner de Moses Simon. C'est donc en toute logique que les Super Eagles seront comptés parmi les seize meilleures sélections de la CAN. Le Nigeria n'a pas l'habitude de s'arrêter au premier tour. La dernière fois que les Nigériens n'ont pas pu franchir le premier tour remonte de très loin. En 1982, juste après leur premier sacre continental.

Depuis lors, le Nigeria n'a plus vécu cette déception, en témoignent leur parcours. De 1984 à 2019, il a passé le premier tour à chaque fois. Sur douze, sans compter la nouvelle qualification, les Super Eagles ont disputé quatre finales (deux gagnées en 1994 et 2013 contre deux perdues en 1988 et 1990). Ils ont échoué cinq fois en demi-finales (1992, 2002, 2004, 2006 et 2010) puis une seule fois en quarts de finale. Dans cette CAN de l'Egypte, le Nigeria espère au moins atteindre les quarts de finale.

Comme le Nigeria, l'Egypte non plus n'a l'habitude de quitter la compétition très tôt. 1988 et 1990 font partie des exceptions. Seulement dans la plupart des cas, quand les Pharaons passent le premier tour, ils font ensuite des dé-

gâts quand ils évoluent à la maison. Excepté la CAN 1974 au cours de laquelle, ils ont échoué en demi-finale, les Egyptiens ne négligent aucun détail à domicile. Ils ont gagné trois de leur six titres à domicile (1989, 1986, 2006). Favoris de la CAN, ils ont été bousculés et battus dans l'engagement par les Léopards de la République démocratique du Congo. Mais au finish, le réalisme des Pharaons a eu raison sur les vaillants Léopards (2-0).

Beaucoup pensent que la prestation de l'Egypte inquiète, puisqu'elle gagne sans séduire dans le jeu eu égard à ses deux rencontres disputées. Et pourtant comme en 2017 au Gabon, les Pharaons avancent lentement mais sûrement. Lors de la dernière CAN, alors qu'elle revenait dans la compétition, l'Egypte avait surpris plus d'un en se retrouvant en finale alors que les Pharaons étaient incapables de marquer plus d'un but lors de cette compétition.

Ils ont débuté par un nul (0-0) contre le Mali avant de battre l'Ouganda et le Ghana sur le score identique (1-0). Ils éliminent le Maroc en quart (1-0) puis ils concèdent un nul (1-1) contre le Burkina Faso avant de l'emporter aux tirs au but en demi-finale. Pour le second tour, l'Egypte comptera à coup sûr sur sa star Mohamed Salah qui a réussi à ouvrir son compteur contre la RDC. C'est son troisième but à la phase finale de la CAN (2 en 2017).

Il a été impliqué dans tous les buts de l'Egypte dans cette CAN. Le mercredi encore, il a été passeur décisive sur le premier but des Pharaons inscrit de la tête par Ahmed Elmohamady. Il s'est ensuite senti libéré après son premier but dans cette CAN, l'œuvre d'un joueur plus inspiré. Il a conclu de belle manière un contre bien mené par Trézeguet en fixant d'abord Tisserand avant de surprendre Ley Matampi d'une frappe dont il a lui-même le secret. L'Egypte compte énormément sur la forme de Salah pour ajouter une sept étoile à leur palmarès. A titre individuel, Mohamed Salah espère désormais faire mieux que lors de sa première CAN surtout que le titre du meilleur joueur africain est en jeu.

James Golden Eloué

IN MEMORIAM

30 juin 1997- 30 juin 2019, 22 ans déjà!

La mort, toujours la mort! Et encore, ce maudit mois de juin 1997, qui



avait brisé nos cœurs et infligé une lourde peine à la famille Ondzenga. Après avoir arraché tragiquement, le 5 juin 1997, à notre affection, notre cher aimé, père Faustin Jérôme Ondzenga, voilà que le 30 juin 1997, la mort s'acharnait encore une nouvelle fois sur notre fils, et petit-frère, Faustin Norris Ondzenga. En ce triste et douloureux jour anniversaire de ta mort, ta mère Charlotte Ingoba, tes frères et sœurs prient tous ceux qui t'ont connu et aimé,

de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Des messes seront dites en sa mémoire du samedi 29 juin au dimanche 30 juin 2019, à 6h 15, en l'église Saint-Esprit de Moundali.

ZLECA

De bonnes perspectives pour le commerce intra-africain

Le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) projette un avenir prometteur de l'Afrique, dont les échanges internes ne représentent aujourd'hui qu'entre 15 et 17%, contre 47% en Amérique, 61% en Asie et 67% en Europe.

Avec l'entrée en vigueur, la semaine prochaine à Niamey, au Niger, du traité instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), le commerce intra-africain devrait progresser de 33% après la suppression complète des droits de douane, selon le document. Il s'agit d'une avancée majeure dans l'intégration du continent africain.

Le rapport sur le développement économique en Afrique 2019, intitulé « Made in Africa : règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain », examine l'important potentiel des règles d'origine pour changer la donne sur le continent et permettre à la Zleca de catalyser son intégration régionale en générant des gains importants. « Les règles d'origine constituent un véritable passeport qui permet aux marchandises de circuler en franchise de droits à l'intérieur d'une zone de libre-échange, si ces marchandises sont considérées comme originaires de cette zone », rappelle le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du nord.

Une fois que tous les droits de douane auront été éliminés, la Cnuced estime que le produit intérieur brut de la plupart des pays africains pourrait enregist-

trer jusqu'à 3% d'augmentation, à condition que les règles d'origine soient simples et favorables aux entreprises.

Certains économistes « trop optimistes » révèlent que le tissu industriel est presque inexistant dans beaucoup de pays. Pour eux, les règles d'origine devront déterminer le niveau minimum de transformation d'un produit sur le continent pour que les avantages tarifaires lui soient appliqués. Il faudra aussi faire tomber bon nombre d'obstacles : éviter, par exemple, que les intérêts nationaux et les intérêts privés des multinationales ne prennent le dessus, trouver des mécanismes efficaces de lutte contre la corruption et développer des réseaux de transport de qualité.

Le document fournit une évaluation factuelle de la nature et des résultats de la politique budgétaire en Afrique. Analysant à la fois les défis et les possibilités, il passe en revue les meilleures pratiques afin de formuler des recommandations générales et de faciliter les échanges de données d'expérience. Les États membres seront ainsi à même d'entreprendre les réformes budgétaires nécessaires et d'améliorer la gestion macroéconomique.

Bien que la demande intérieure, les investissements publics et le renforcement du commerce entre l'Afrique et les marchés mondiaux aient soutenu la croissance, les produits de base demeurent un moteur essentiel de la croissance en Afrique, exposant les économies à la volatilité de leurs cours, note le rapport.

Le commerce intra-régional encore faible

Les importations intra-africaines ne représentent actuellement que 14% des exportations totales du continent et les tarifs en place seront maintenus sur les 86% restants d'importations provenant de pays non africains. Une marge bien faible comparée aux volumes des échanges dans d'autres régions du monde.

Ce document relève, en effet, que 56% de ces exportations intra-africaines ont lieu dans des zones de libre-échange préexistantes des communautés économiques régionales, au sein desquelles le commerce est déjà entièrement libéralisé.

Les trois quarts des exportations intra-africaines ont été effectuées par seulement treize pays (Eswatini, Côte d'Ivoire, Maroc, Cameroun, Zambie, République

démocratique du Congo, Angola, Tunisie...); l'Afrique du Sud à elle seule détenant environ 45% de cette part. Au cours de la période 2015-2017, ce pays a occupé la première place de ces exportations dans trois des cinq principaux secteurs : machines et matériel de transport (60,2%), denrées alimentaires (28,9%), minerais et métaux (25,4%), devant le Nigeria et l'Algérie.

La Zleca réduira les recettes tarifaires

D'après la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Zleca devrait avoir des effets modérés et graduels sur les recettes tarifaires liées au commerce intra-africain, pour plusieurs raisons. En mars dernier, les produits sensibles à l'exclusion de la libéralisation n'avaient toujours pas été déterminés par chaque pays.

Cependant, pour évaluer les répercussions de la Zleca sur les recettes tarifaires, les calculs de la CEA prévoient que la réduction puis la suppression des tarifs sur les flux commerciaux en Afrique entraîneront une baisse de 6,5% à 9,9% de ces recettes à long terme.

Si le montant des taxes perçues

sur les flux commerciaux africains est appelé à baisser, l'effet global de la Zleca sur les recettes publiques sera sans doute plus équilibré, en particulier sur le moyen terme, puisque les droits de douane ne constituent qu'une faible part des recettes publiques, ne représentant en moyenne que 15% des recettes fiscales totales du continent.

En clair, les réductions des recettes tarifaires, qui seront limitées, n'auront d'incidences que sur une faible part des taxes générées dans la plupart des pays. Bien que la Zleca réduira les recettes tarifaires, elle devrait aussi stimuler la croissance du produit intérieur brut de l'ordre de 1 à 6%, ce qui élargira l'assiette fiscale et stimulera le recouvrement de l'impôt auprès d'autres sources.

Le rapport préconise enfin que la réduction des tarifs au titre de la Zleca soit échelonnée sur cinq ans pour les pays en développement et sur dix ans pour les pays les moins avancés. Il est même prévu un échelonnement plus long concernant les produits « sensibles », de dix ans pour les pays en développement et de treize ans pour les pays les moins avancés.

Josiane Mambou Loukoulou

NÉCROLOGIE

Les enfants Ossété ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Joseph Ossété, syndicaliste de la CSTC, survenu le 20 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 104, rue Lampama, à Talangai (Arrêt de bus Manguier ou Général). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

2 juillet 2017 - 2 juillet 2019
Voici deux ans, jour pour jour que notre regretté mari, frère et grand père, Joseph Mbys Assolant a quitté la terre des hommes. La veuve ainsi que toute la famille du De cujus, prient tous ses parents, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint Paul de Dolisie, le 2 juillet 2019 à 06h00.



Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, AS-Coina-coin, les familles Mohondiabeka, Mopendza, Bomolo, Benabio ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur fils, neveu et père, Orphée Tabareze Benabio, survenu le lundi 24 juin 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n°52 de la rue Bacongo, à Poto-Poto. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS



Suite au décès brutal de leur fils Ziela Delmich Richardier survenu à Moscou (Russie) le 28 février 2019 à 22h 35, Mr Ziela Michel Bonaparte et famille remercient tous ceux qui les ont soutenus moralement et physiquement lors du décès et en particulier :
- Son Excellence Monsieur le président de la République ;
- l'ambassade du Congo en Russie
- le ministère des Affaires étrangères
- l'honorable Olga Clarisse Sita.
Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

NUMÉRIQUE

Infracom-Congo et Folan-France envisagent un partenariat gagnant-gagnant

Dans la continuité du séjour en France de la délégation du Club Congo-France numérique, Omer Crépin Nguimbi Nsihou a visité, le 25 juin à Lyon, les locaux de Folan, spécialiste français des infrastructures Data et télécom.

« Folan est un partenaire qui évolue dans le même secteur d'activité que notre société au Congo », a expliqué Omer Crépin Nguimbi Nsihou, directeur général d'Infracom, justifiant sa visite par un impératif d'aller sur place voir le processus de fabrication des produits hi-Tech du partenaire et surtout, « passer en revue ce que l'on peut entreprendre ensemble en tenant compte des spécificités du marché de la sous-région du Bassin du Congo dans ses besoins d'accompagnement des avancées numériques ».

Le partenariat entre les deux sociétés a été mis en place en avril dernier au Congo. Pour Infracom, il était question de trouver un concepteur proposant en même temps des solutions et des équipements passifs pour les réseaux fibre optique aux cœurs de réseaux, déploiements FTTx, Data Centers et industries.

« Ce partenaire, nous l'avons trouvé en France et il a su intégrer nos attentes dans ses produits », a confié Omer Crépin Nguimbi Nsihou.

Sur place, à l'issue de la visite, Patrice Caillere, directeur commercial, s'est dit impressionné par l'implantation d'Infracom



Omer Crépin Nguimbi Nsihou, DG Infracom, au milieu du directeur commercial et le responsable commercial Afrique - Italie de Folan

au Congo, par ses moyens mis en œuvre et l'expertise au niveau de la sous-région que cette société développe actuellement avec des projets conséquents.

« C'est ainsi que nous sommes disposés et motivés pour soutenir, en termes de formation, au niveau des compétences et techniques, nos amis Congolais et d'autres pays de la sous-ré-

gion, afin de leur permettre de bénéficier des avancées de la fibre optique ».

Dans un futur très proche, Folan compte mettre en place un « Show-room qui permettra de montrer aux clients, aux partenaires et aux administrations les compétences partagées de Folan et Infracom avec les capacités à mettre en œuvre le

très haut débit », a-t-il assuré. Cet espace servira également de relais de distribution. « Nous avons besoin d'un relais pour la partie distribution de nos produits au Congo, pour avoir du matériel disponible rapidement dans les délais exigés par les opérateurs locaux. Notre réactivité d'opérations doit être la même qu'en France

et en Europe où nous sommes capables de tenir des délais de livraison de vingt-heures à soixante-douze heures, voire une semaine pour des volumes plus importants sur l'export », a fait savoir Aïssa Haddadi, responsable commercial Afrique et Italie.

« Nous sommes très heureux d'avoir su choisir notre partenaire à distance. Aujourd'hui, nous repartons de Lyon rassurés d'avoir vu la conception de produits de qualité, à quel point les délais sont respectés et nous avons constaté également qu'avoir les infrastructures c'est bien, mais qu'il faut les maintenir. Nous repartons avec l'idée d'avoir été entendus : au moment où l'on parle de l'intégration sous-régionale en matière de fibre optique, il faut susciter une bonne formation pour développer des compétences locales qui puissent prendre le relais de maintenance des infrastructures que les Etats et la Banque mondiale mettent en place. Nous sommes prêts pour être leurs interlocuteurs en appui de nos partenaires tels que Folan », s'est réjoui Omer Crépin Nguimbi Nsihou.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Etoile du Congo conserve la première place

A une journée de la fin de la phase aller, le club s'est imposé, en seniors messieurs, devant Caïman, 30-24, le 26 juin, au gymnase Nicole-Oba.

En remportant le duel qui l'a opposée à l'actuel troisième, Etoile du Congo garde la première place du championnat, avant d'affronter, dimanche, son dauphin Pétro Sport, lors du dernier match. Outre cette confrontation, A. A. Neto a pris le dessus sur Diables noirs (30-28) dans la même catégorie. Chez les dames, Interclub a battu Asel (32-29).

En juniors dames, par contre, la Jeunesse sportive de Ouenzé a battu, le même jour, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara), 31-22, avant que la formation d'Academie ne domine celle d'AS Brazza (27-19), chez les messieurs.

En attendant les deux dernières rencontres de la phase aller en seniors hommes (A A Neto-Interclub, puis Etoile du Congo-Pétra sport), le classement se présente comme suit : Etoile du Congo, quatorze points; Petro Sport, treize points; Caïman, onze points; Interclub 1, huit points; A. A. Neto, six points; Diables noirs, quatre points; Avenir du rail, quatre points, Interclub 2, deux points; et ASB, zéro point.

En seniors dames où cette phase a déjà pris fin, Abo sport a terminé première avec douze points. La DGST vient en deuxième position avec huit points. Le Cara qui partage le même nombre des points avec la DGSP occupe la troisième place, tandis que l'Etoile du Congo est quatrième avec six points. L'Interclub (six points), Asel (deux points) et Ekembongo (zéro point) sont respectivement cinquième, sixième et septième.

Rude Ngoma (stagiaire)

AFRIQUE CENTRALE

La politique Genre au menu d'une réunion à Kigali

Les Experts de la quasi-totalité des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sont en conclave au Rwanda, en prélude à la rencontre des ministres en charge du Genre et de la promotion de la femme.

La réunion s'inscrit dans le cadre du processus de validation de la politique Genre de la CEEAC. « Le document de politique qui est soumis à l'examen et à la validation est le résultat d'un processus qui a conduit à un état des lieux sur le genre en Afrique centrale. La feuille de route de l'état des lieux a consisté à recueillir les pratiques, perceptions du Genre et voir leur degré d'intégration institutionnelle et opérationnelle dans les engagements politiques régionales et nationales », a déclaré, dans son mot de bienvenue, la représentante de la CEEAC, Isabelle Boukinda Nzaou. L'enjeu est, selon elle, « de comprendre dans quelle mesure les règles de fonctionnement de la CEEAC accompagnent l'intégration du genre afin que celles-ci prennent en compte le genre dans tous les secteurs et leurs perspectives par l'identification des besoins en matière d'accompagnement-conseil, des outils et des compétences à renforcer au sein de la CEEAC et des États membres en matière de genre ».

Pour sa part, la représentante de la ministre rwandaise du Genre et de la promotion de la famille, Nadine Umutoni Gatsinzi, a dressé un bilan des efforts fournis par son pays pour asseoir les bases d'une parité homme-femme dans presque tous les secteurs de prise de décision. « Le chemin vers l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes a été sou-

tenu par le leadership du pays qui a créé un environnement favorable à l'égalité des hommes et des femmes, ouvrant ainsi des opportunités à ceux qui étaient historiquement discriminés (c'est à dire les femmes) », a-t-elle souligné.

La R-1325 s'invite à la réunion des experts

Les débats tournent également autour du Plan d'action régional de la CEEAC pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité et des résolutions connexes sur les femmes, la paix et la sécurité. Le consultant, Gérard Nduwayo, a peint le tableau sombre présentant les conditions de la femme de manière globale en Afrique centrale. Les participants ont fait le constat selon lequel les femmes et les enfants paient le plus lourd tribut des conflits et des guerres partout dans le monde et particulièrement dans la sous-région. Cette vulnérabilité s'explique, selon eux, « en partie par le fait que les femmes soient marginalisées aux niveaux social, culturel, économique et politique. Cette exclusion les écarte de facto des espaces d'expression et de décisions liés aux questions de paix et de sécurité. Pourtant, il existe plusieurs raisons qui militent en faveur d'une participation active des femmes aux processus de paix et d'une prise en compte de leurs priorités », a martelé le consultant.

Ensuite, il a peint l'économie du plan

d'action régional en sept points. Il s'agit de l'importance de la Résolution 1325 (2000) ainsi que les raisons qui militent en faveur de l'implication des femmes et la prise en compte de leurs priorités dans les processus de paix ; la description du contexte du plan de mise en œuvre de la Résolution 1325 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que les instruments continentaux portant sur les Femmes, paix et sécurité relèvent aussi de ce contexte.

Il a noté aussi l'engagement des pays membres dans la prise en compte des questions de genre, dans la mise en œuvre des politiques de prévention et de règlements des conflits, de maintien et de consolidation de la paix aux niveaux national et régional; Les principes directeurs du plan d'action régional sont également abordés dans ce document. Ils concernent spécifiquement la volonté politique des Etats, la nécessité d'une harmonisation régionale, les partenariats stratégiques, l'utilité d'une plateforme régionale des femmes et les aspects qui en assureront la durabilité ; Le document traite aussi de la question de budgétisation ainsi que la stratégie de mobilisation des financements pour la mise en œuvre effective de la Résolution 1325.

Enfin, ce plan d'action s'achève sur la définition d'un système de suivi et évaluation et d'autres activités qui devront être mises en œuvre par le Comité de pilotage régional. Les participants ont échangé sur les expériences vécues dans différents pays et les plans d'actions conçus pour relever les défis.

Yvette Reine Nzaba